



## Compte-rendu de l'audience avec les IPR d'Histoire-géographie Mardi 7 février 2012

Étaient présents :

Pour les IPR : M. Langlois (IPR doyen), M. Brasselet (IPR, conseiller auprès du recteur pour les questions pédagogiques), Mme Fellahi, MM. Doublet et Lippold.

Pour le SNES : Gwenaël Le Paih, Thérèse Jamet-Madec, Frédérique Lalys, Françoise Gibert et Joël Mariteau.

### Présentation introductive de Gwenaël Le Paih, secrétaire général du SNES Bretagne, à propos de la demande d'Audience auprès de l'Inspection.

Le SNES se préoccupe du métier, des programmes et des élèves et organise des stages syndicaux ouverts à tous les collègues, comme le stage Langue Vivante, le stage collège ou encore le stage Histoire-Géographie en septembre 2011, pour lequel nous avons convié Patrick Clastres de l'IEP. Ce stage a été un temps fort d'information à destination des collègues, sur l'évolution de la recherche en histoire et le renouvellement historiographique. Il a également permis un débat animé. C'est justement l'un des objectifs que s'est assigné le SNES : libérer la parole des collègues. Les débats pédagogiques -qui traversent légitimement le SNES et la FSU- permettent notamment de faire vivre les disciplines auxquelles nous sommes attachés. Les stages sont un moment d'écoute des collègues. Le SNES entend mettre à profit sa légitimité issue des élections professionnelles -qui en font le syndicat majoritaire- pour porter la parole des collègues auprès de l'Inspection.

Le SNES affirme son attachement à l'évaluation pédagogique et son refus des projets de texte Chatel sur l'évaluation par le seul chef d'établissement. Attaché au principe de l'analyse des pratiques lors de l'inspection, le SNES revendique le découplage entre évaluation et avancement, pour faire de l'entretien un moment de formation, d'échange et d'analyse de la pratique professionnelle. Le SNES a d'ailleurs engagé un travail sur le « métier » avec le CNAM (stage syndical le 24 mai à Rennes).

Les collègues de collège et de lycée expriment des doutes et des inquiétudes quant aux nouveaux programmes :

- Ces programmes induisent une réorganisation des pratiques en histoire-géographie de par leur approche conceptuelle et notionnelle, avec une entrée clairement thématique qui minore le chronologique ;
- Cette refonte entraîne une charge de travail supplémentaire et des besoins nouveaux pour les collègues
- La formation et les moyens attribués à la formation doivent être renforcés.
- L'organisation des épreuves de baccalauréat en série S et les modalités de correction (sachant que cette année des corrections auront lieu en 1ere S et dans toutes les terminales) interrogent les collègues.
- Des incertitudes demeurent sur l'implantation de l'option HG en terminale S car financée sur les moyens établissements ! Le SNES continuera d'intervenir pour que les lycées reçoivent une dotation complémentaire, notamment les petits lycées de secteur.
- Le nouveau DNB (2013), avec la disparition du paragraphe argumenté, suscite de vraies interrogations sur l'évolution de la discipline et l'ambition que nous défendons pour tous les élèves du collège.

Le SNES souhaitait cette audience pour échanger et espère qu'elle en appellera d'autres.

**Remarque :** Nous n'avons pas souhaité aborder la question de l'Histoire des Arts à l'occasion de cette audience qui ne réunissait que les IPR d'Histoire-Géographie. Nous n'excluons pas une prochaine audience sur ce thème unique avec l'ensemble des IPR des disciplines concernées.

## État des lieux

### de la situation au collège :

C'est la 3<sup>e</sup> année dans la mise en œuvre des nouveaux programmes au collège. Le SNES a exposé les principaux retours de l'enquête réalisée en octobre/novembre et les inquiétudes des collègues :

- **Le nombre et la complexité des questions du programme en 4<sup>e</sup> ;**
- **Le nombre des études (notamment en 4<sup>e</sup>) et leur caractère systématique et les difficultés pour généraliser en tenant le temps imparti ;**
- **La difficulté pour articuler les études avec la mise en perspective en respectant le temps imparti (la mise en activité est chronophage) ;**
- **La mise en œuvre du socle ;**
- **L'utilisation des TICE ;**
- **La réforme du DNB prévoit la suppression du paragraphe argumenté, ce qui présente un risque d'appauvrissement des exigences en termes de qualité et de quantité des productions écrites et de réduction du diplôme à des épreuves de validation du socle.**

## Réponse des IPR :

- La philosophie générale des épreuves du DNB est fondée sur une définition large, qui ne fixe pas trop précisément les épreuves rendant possible une évolution des épreuves. Il faudra voir les sujets d'essai (qui ne sont que des prototypes). Les IPR n'ont pas d'informations supplémentaires.

- La disparition du paragraphe argumenté n'exclut pas la rédaction. En outre, les épreuves s'inscrivent dans le cadre des capacités attendues en collège (en liaison avec le socle commun). Les nouveaux programmes sont dans cette continuité (repères et capacités ; en liaison avec le socle). A noter l'apport plus important de la cartographie en géographie.

- Le problème de la lourdeur des programmes est récurrent dans la discipline, chaque niveau a son "écueil" ou "danger", par exemple en 4<sup>e</sup> : la Révolution française.

- L'institution considère que les retours sont plutôt positifs. Cette re-fonte visait entre autre à glisser l'étude de la géographie de la France en 3<sup>e</sup> pour qu'elle soit réellement travaillée par tous les élèves.

- Concernant les études et études de cas, ce qui est systématique c'est la démarche inductive induite mais cela ne préjuge pas des modalités de leur mise en œuvre. Les études de cas sont une démarche et non pas une méthode. Il est important de maintenir ou susciter la diversité des pratiques et des procédures. Il n'est pas interdit aux collègues de scinder l'étude de cas et de reprendre le récit à certains moments. Il faut bien distinguer le principe de l'étude de cas et la manière de la mettre en œuvre. Il n'est pas dit que chaque étude de cas doit faire l'objet d'une étude d'un ensemble documentaire. Les fiches Eduscol encouragent à la diversité des pratiques. Les études de cas ont le mérite de faire entrer les élèves par des cas concrets, rendant l'histoire plus concrète.

**Le SNES a fait remarquer que les Fiches Eduscol -même bien faites et utiles- posent des problèmes d'appropriation et de plus ne sauraient remplacer une véritable formation.**

Les IPR ont indiqué par ailleurs que des animations pédagogiques étaient proposées depuis 3 ans, avec une possibilité pour de nombreux collègues d'y assister.

## La situation au lycée :

Le SNES fait un rapide tour d'horizon des interrogations et sujets de préoccupation des collègues.

Quel est le nombre de classes de premières mixtes mêlant L/ES/S dans l'Académie ?

Quel regard porte l'inspection sur l'implantation de l'option HG en Terminale S ?

La principale urgence au lycée concerne la classe de Première, source d'inquiétude et de stress :

- Les collègues sont nombreux à éprouver le sentiment de travailler dans l'urgence. "On en oublie qu'on a d'autres classes y compris celles d'examen".
- Lors d'une animation pédagogique les IA/IPR ont indiqué qu'on pouvait distribuer ponctuellement un polycopié pour avancer, mais il faut avoir le temps de le préparer et surtout autre chose à proposer derrière, or on travaille à flux tendu...
- La grande difficulté repose sur l'approche conceptuelle et notionnelle qui implique de rompre avec la grande habitude du chronologique sans jamais y avoir été préparé.
- Les contraintes de temps sont importantes et le rythme est également infernal pour les élèves. N'est-il pas possible, ainsi que le demande le SNES national aux IG, d'indiquer une liste limitative des sujets possibles ou d'alléger le programme pour le rendre digeste ? Il ne faut pas oublier qu'on travaille pour les élèves qui ont aussi besoin de temps pour assimiler, sans compter par ailleurs le temps que nous devons ménager pour répondre à leurs questions.
- L'impression des collègues et du SNES est que l'inspection générale est dans le déni. Pourquoi alors mettre en place de nouvelles modalités de correction cette année ?
- "Comment l'Éducation nationale - une institution pédagogique - peut-elle à ce point déstabiliser l'ensemble de son corps professoral ?"

## Réponse des IPR :

- A propos des polycopiés, l'inspection répondait à la question de collègues inquiets, lors des animations pédagogiques récentes, alors qu'on en est à la moitié de l'année. Il n'y aura pas d'allègement de programme. S'il y a urgence, on peut être amené à distribuer des polycopiés mais pas de manière systématique ou globale.

- Sur la chronologie : l'inspection insiste sur la place infime de l'événementiel dans les nouveaux programmes. Il convient de relativiser la place de l'événementiel et aussi de réactiver ce qui a été fait au collège. La nouvelle logique conceptuelle et notionnelle implique de nouvelles pratiques pédagogiques. L'appropriation du nouveau programme demandera du temps.

**Le SNES fait remarquer que les formations étaient quasi inexistantes pour mettre en œuvre un programme ambitieux. Il rappelle le besoin et la demande en formation des collègues tant sur les nouveaux programmes et les modalités d'évaluation que sur les contenus scientifiques.**

- Les IPR ont indiqué que le PAF 2012 était en cours de construction mais que les budgets étaient contraints. L'inspection est en train d'établir un inventaire des besoins et fera des choix. M. Langlois nous a indiqué qu'une bonne part du budget serait accordée à des formations d'initiative locale pour coller au plus près des besoins des collègues, choix académique.

**Le SNES maintient que la mise en œuvre d'un programme ambitieux mérite un plan de formation ambitieux et que cela répond justement aux besoins des collègues d'histoire-géographie pour assurer leur mission.**

- Les IPR ont rappelé qu'une journée académique de l'histoire-géographie était organisée depuis trois ans. Elle se déroulera cette année à Lorient et donnera lieu à des prolongements pédagogiques dans la publication Cabotage. Les Chefs d'établissements sont prévenus et invités à faciliter l'absence des collègues intéressés, qui pourront toutefois avoir à rattraper leurs cours.

**Le SNES fait remarquer que cela représentait une contrainte supplémentaire si les collègues n'étaient pas libérés de leurs cours et que le coût du déplacement était à la charge les collègues.**

- Les modalités de correction du Bac anticipé en S ont été communiquées aux collègues lors des récentes animations pédagogiques. Les corrections ne seront assurées que par des collègues ayant enseigné en classe de Première cette année. Les deux premiers jours de correction se feront sur site, et les collègues récupéreront leurs copies pour correction à la maison le 3e jour suite à une réunion d'harmonisation. Les IPR estiment que les collègues auront environ 80 copies en moyenne et davantage de temps pour corriger, en l'absence de date butoir rapprochée imposée par les oraux de rattrapage. En outre, M. Langlois, doyen des IA/IPR, nous a assurés que les collègues pratiquant depuis plusieurs années la correction sur site (en STG par exemple) en étaient ravis. Nous avons exprimé des réserves sur la question. Car si nombre de collègues sont rassurés par un temps de correction commun, dans ce contexte d'épreuves nouvelles, beaucoup escomptent bien que cela demeurera exceptionnel. "Une culture de la profession" ont convenu les IPR d'histoire-géographie.

**Le SNES demande si une réflexion avait été menée pour les Terminales afin d'éviter de se retrouver dans la même urgence l'an prochain.**

- Les IPR nous ont assuré que les fiches Eduscol pour les classes de Terminale étaient prêtes, bien faites, et qu'elles comportaient des informations sur les sujets possibles de composition et les croquis à préparer. Cette fois, les éditeurs de manuels les ont reçues à temps.

Le SNES demande s'il serait possible de faire évoluer les fiches Eduscol de Première dans le même sens.

Nous rappelons enfin que le SNES demande le rétablissement de l'enseignement de l'Histoire-Géographie en Terminale S, au même titre qu'un enseignement spécifique des mathématiques dans la série littéraire.

**En conclusion... Le SNES a demandé qu'à l'avenir de nouvelles audiences puissent être accordées si nécessaire afin de pouvoir porter la parole des collègues, surtout dans des périodes difficiles comme celle-ci qui les déstabilisent à juste titre. Il est revenu sur la nécessaire formation des collègues qui ne peut se faire en une seule journée et ne peut en aucun cas être remplacée par des animations pédagogiques, avec un public désigné par le chef d'établissement, avec rattrapage des cours et sans frais de déplacement. La délégation FSU au CTA est d'ailleurs intervenue auprès du Recteur lors de la séance du 17/01/12 : le Secrétaire Général a accepté de revoir ce dispositif.**

## **QUE FAIRE MAINTENANT ?**

**1/ Continuez à nous faire connaître toutes vos remarques** (sur ce compte-rendu par exemple) **et informations** (SNES académique, 24 rue Marc Sangnier, 35 200 Rennes ou [s3ren@sn.es.edu](mailto:s3ren@sn.es.edu)).

**2/ Adressez au Recteur un courrier collectif pour exprimer vos difficultés et vos demandes. Pensez à nous communiquer un double, nous le mettrons en ligne pour faire passer l'info et inspirer d'autres équipes.**

3/ Nous proposerons, **entre les épreuves et les corrections du bac**, de réunir un conseil syndical pour débattre ensemble et envisager une expression collective (lettre ouverte au Recteur, communiqué de presse, audience à la Dexaco, avec les IPR, rassemblement au rectorat...).

**SNES Bretagne**

24 rue Marc Sangnier  
35 200 Rennes

 [s3ren@sn.es.edu](mailto:s3ren@sn.es.edu)



**Retrouvez ce compte-rendu et toute l'actualité sur le site Internet du SNES Académique :**  
[www.rennes.sn.es.edu](http://www.rennes.sn.es.edu)